PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 16 décembre 2021 à 19 h 00 au siège social de la Régie situé au 695, Rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Mesdames et Messieurs:

Marc-Antoine Poulin, vice-président et représentant de Saint-Prosper Michel Breton, vice-président et représentant de Saint-Hilaire de Dorset Jean-Philippe Mercier, représentant de Saint-Gédéon de Beauce Gilles Daraîche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth Sylvain Veilleux, représentant de Saint-René Jonathan Pépin, représentant de Saint-Benoit-Labre Shawn Marier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley Léon Drouin, représentant de Lac Poulin Fabien Couture, représentant de Saint-Théophile Jean-Yves Busque, représentant de Saint-Simon-les-Mines Denis Gosselin, représentant de Notre-Dame-des-Pins Louison Busque, représentant de Saint-Philibert Gabriel Giguère, représentant de Saint-Côme-Linière Annie Labbé, représentante de Sainte-Aurélie

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Fortier, président et représentant de Saint-Georges.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétairetrésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 00.

# RÉSOLUTION NO: 5605-21 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère APPUYÉ par Monsieur Fabien Couture ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Sandra Deschênes, représentante de Saint-Zacharie

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté en y ajoutant les items suivants :

- 8.2 -Matrec
- 9.1- Cadeaux de Noël
- 9.2- Achat conteneurs 4 verges
- 9.3- Lettre de démission de M. Réjean Lamontagne

## ADOPTÉE

## **RÉSOLUTION NO: 5606-21**

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE TENUE LE 18 NOVEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraîche APPUYÉ par Monsieur Louison Busque ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 18 novembre soit accepté tel que rédigé.

## **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 16 décembre 2021;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois de novembre 2021;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois de novembre 2021, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier.

# RÉSOLUTION NO: 5607-21 ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Busque APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants : C/P : 527 776,21 \$, salaires :60 433,57 \$, pour un montant total de 588 209,78 \$.

### **ADOPTÉE**

## RÉSOLUTION NO: 5608-21 DATE DE L'ASSEMBLÉE DU MOIS DE JANVIER 2022

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc-Antoine Poulin APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'assemblée régulière des membres de ce conseil prévue en janvier 2022 soit tenue le 20 janvier prochain.

## ADOPTÉE

## RÉSOLUTION NO : 5609-21 PROLONGEMENT CONTRAT AQUATECH

CONSIDÉRANT	que le contrat	d'Aquatech	pour l'opération du	
	( ) I (		/D / 1 // 100 1	

système de traitement des eaux (Résol. # 4884-

16) prend fin le 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT que certaines corrections doivent être apportées

à l'appel d'offre déposé sur SEAO;

CONSIDÉRANT que pour ces corrections et pour reprendre

l'appel d'offre, la Régie a besoin d'un délai;

CONSIDÉRANT qu'Aquatech a proposé de prolonger la durée du

contrat jusqu'au 31 mars 2022 et ce, aux mêmes conditions que le contrat se terminant le 31

décembre 2021;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

## **EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton APPUYÉ par Monsieur Jean-Philippe Mercier ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil accepte de prolonger jusqu'au 31 mars 2022 le contrat avec Aquatech selon les conditions proposées.

## **ADOPTÉE**

## <u>RÉSOLUTION NO : 5610-21</u> DÉMISSION DE MONSIEUR RÉJEAN LAMONTAGNE

CONSIDÉRANT que le 09 décembre 2021 Monsieur Réjean Lamontagne,

journalier à l'écocentre, a remis à Monsieur Éric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier, une lettre l'avisant

qu'il quittait son emploi le 22 décembre 2021;

CONSIDÉRANT que cette lettre fut déposée lors de la présente assemblée;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

### **EN CONSÉQUENCE**

## IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud adresse à Monsieur Lamontagne ses plus sincères remerciements pour les services rendus à cette dernière durant la durée de son emploi.

### ADOPTÉE

### PRÉSENTATION - VIRIDIS

Monsieur François Léveillée présente le projet Viridis.

S'ensuivra une visite des installations de Viridis à la fin de la présente réunion.

#### **CORRESPONDANCE**

Une lettre concernant les assurances est remise aux membres du conseil.

Une lettre de Matrec indiquant une augmentation de leurs tarifs est remise aux membres de ce conseil.

Une lettre de monsieur Réjean Lamontagne concernant sa démission est remise aux membres de ce conseil.

## RÉSOLUTION NO : 5611-21 CADEAUX DE NOËL AUX EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT que par les années passées la Régie invitait les

employés à un souper pour célébrer les fêtes;

CONSIDÉRANT que la situation que l'on connait ne permet pas

d'organiser un souper pour un groupe;

CONSIDÉRANT qu'il est important de souligner l'excellent travail

effectué par l'ensemble des employés de la Régie;

CONSIDÉRANT qu'offrir un certificat cadeau d'une valeur de

100,00 \$ représente une bonne alternative aux

souper;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

**EN CONSÉQUENCE** 

IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Labbé APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraîche ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil autorise la distribution de certificats cadeau d'une valeur de 100,00 \$ aux employés de la Régie.

### **ADOPTÉE**

# RÉSOLUTION NO : 5612-21 ACHAT DE CONTENEURS 4 VERGES

CONSIDÉRANT que c'est la Régie qui fournit aux différentes

entreprises et commerces établis sur le territoire, les conteneurs servant à la récupération des

matières recyclables;

CONSIDÉRANT qu'il ne restait aucun conteneur d'une capacité de

quatre (4) verges cubes en inventaire et qu'elle avait des demandes pour de tels conteneurs;

CONSIDÉRANT qu'un prix unitaire a été demandé le 13 décembre

2021 à MG Distribution, fournisseur habituel des

conteneurs à la Régie;

CONSIDÉRANT que le prix proposé a été de 1 675,00 \$ plus taxes

l'unité, livraison incluse;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

## EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Fabien Couture APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil autorise son directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Eric Maheux, à commander chez MG Distribution, vingt-deux (22) conteneurs d'une capacité de quatre (quatre) verges cubes, pour un montant total de 36 850,00 \$ taxes en sus.

## **ADOPTÉE**

RÉSOLUTION NO: 5613-21 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère APPUYÉ par Monsieur Michel Breton ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 20 h 53.

ADOPTÉE

LE PRÉSIDENT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DE L'ASSEMBLÉE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PIERRE FORTIER ERIC MAHEUX